



Cuxac-Cabardès, le 6 avril 2026

LETTRE INFORMATION CLASSE BILANGUE 6^{ème} RENTRÉE SCOLAIRE 2026

A l'attention des parents d'élèves de CM2 des écoles de la Montagne Noire (Secteur d'affectation du collège Antoine Courrière)

Mesdames, Messieurs, chers parents,

A la rentrée scolaire 2026, le dispositif bilangue Anglais et Espagnol, se poursuit sur les niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} au collège Antoine Courrière.

L'horaire hebdomadaire des élèves appartenant à ce dispositif, est conforme à l'horaire officiel de référence.

En 6^{ème}, l'élève aura 3 heures d'Espagnol et 3 heures d'Anglais.

IMPORTANT : l'inscription à la section bilangue n'est pas compatible avec l'intégration de la section sportive VTT, de la classe Equitation et du club Moto.

Par contre, l'élève pourra s'inscrire aux autres options ou ateliers proposées au collège : chorale, latin, grec, occitan, atelier scientifique, etc...

A partir de la 5^{ème}, les élèves issus du dispositif bilangue de 6^{ème} recevront un enseignement linguistique de 2.5 heures en Espagnol et de 3 heures en Anglais.

Les familles souhaitant que leur enfant intègre le dispositif bilangue, Anglais et Espagnol, à la rentrée scolaire de septembre 2026 peuvent télécharger la fiche de candidature sur le site du collège à l'adresse suivante :

<https://antoine-courriere.mon-ent-occitanie.fr/>

- 1) Compléter le **document intitulé : Candidature à l'admission en dispositif bilangue Anglais et Espagnol, en sixième et y joindre les motivations des parents et de l'élève.**
- 2) Remettre ce document au professeur des écoles de CM2 avant le **jeudi 7 Mai 2026**, date limite.

Dans un second temps, il sera demandé au conseil des professeurs de CM2 de l'école d'origine de votre enfant de porter un avis sur son admission en section bilangue, sur la partie inférieure du même document.

- **L'avis du conseil des professeurs de CM2 n'est pas porté à la connaissance des familles.**
- **Les dossiers seront déposés au collège par les écoles avant le vendredi 5 juin 2026.**

Courant juin 2026, une commission présidée par le Principal du collège Antoine Courrière, et composée de professeurs du collège, examine les demandes d'admission dans le dispositif bilangue, et arrête la liste des élèves admis en tenant compte des critères suivants :

- L'avis du conseil des professeurs de CM2 concernant l'admission dans ce dispositif (très favorable, favorable ou réservé).
- Les compétences de l'élève dans toutes les disciplines.
- La capacité de l'élève à fournir un travail scolaire plus volumineux : l'apprentissage d'une nouvelle langue vivante.
- Les compétences de l'élève dans la langue vivante étudiée durant le cycle 3.
- La capacité contrainte en dispositif bilangue, Anglais et Espagnol, soit 30 places.

Chaque famille ayant déposé une demande sera informée de l'admission Bilangue lors de la journée d'inscription en classe de 6^{ème} au collège courant juin.

Le Principal

Jean-Michel VIVES



Intégrer la **section bilangue Espagnol - Anglais** au collège Antoine Courrière présente plusieurs atouts pour le futur élève de 6ème, sur les plans scolaire et personnel :

- Commencer l'apprentissage d'une deuxième Langue Vivante Étrangère (LVE) dès la classe de 6ème et quitter le collège avec un bagage linguistique plus solide (niveau A2 vers B1).
- Être exposé aux LVE 6h par semaine en 6ème: 3h d'Anglais et 3h d'Espagnol, soit 2h de plus de langues que le reste des élèves.
- Développer sa culture à travers la découverte des mondes anglophones et hispanophones lors des séances de cours, des sorties et interventions, voyages et correspondances.
- Appréhender la poursuite de sa scolarité au lycée (intégration d'une section européenne , d'une section Bachibac, participation au programme Erasmus...)

La section bilangue est accessible à tous les élèves **volontaires et motivés**.

L'appétence de l'élève pour l'apprentissage des Langues Vivantes Étrangères et son sérieux dans le travail sont au cœur de la réussite de ce parcours.

La continuité pédagogique est assurée au lycée où il existe des sections européennes Espagnol ou Anglais.

La capacité totale d'accueil est de 30 places.

L'admission en section bilangue Espagnol - Anglais implique un **engagement** de l'élève et de sa famille pour l'ensemble de sa scolarité au collège Antoine Courrière. Ce supplément horaire (2 heures hebdomadaires) n'est pas anodin dans l'emploi du temps de l'élève et la charge de travail qui en découle. Il convient donc de ne pas mettre l'enfant en difficulté s'il l'acquisition des compétences du Socle Commun est déjà fragile au cycle 3. Ainsi, l'arrêt de la section à la demande de l'élève ou de sa famille n'est possible que pour raison scolaire sérieuse. Par ailleurs, le Conseil de classe peut décider l'arrêt de l'apprentissage de l'Espagnol si la situation scolaire le justifie.

Attention, l'inscription à la classe bilangue n'est pas compatible avec l'intégration d'une section sportive (VTT, équitation, moto) mais n'empêche toutefois pas l'élève de participer aux ateliers proposés au collège (occitan, atelier scientifique, chorale, club maths...)

Le choix des élèves retenus se fera sur l'échange, avec l'avis des enseignants de CM2.

Le dossier 6ème « Bilangue » doit être renseigné et complété par les familles puis retourné à l'enseignant(e) de CM2.